



TOULOUSE

**FEUILLE D'INSCRIPTION 2010/2011****COURS, REPETITIONS ET PRESTATIONS DE BATUCADA, PAGODE, GUITARE, CAVACO ET SAMBA**  
*Cours officiel de la bateria SURDOREYES***NOM:****Adresse:****PRENOM:****Date de naissance:****Tel:****Profession:****Email:**

*Tous les inscrits de Sambacademia seront sur la mailing liste pour recevoir uniquement des infos relatives aux cours (répétitions extraordinaires, masterclass, prestations, fête Sambacademia...)*

Intervenants 2010 / 2011**Batucada :** Anthony DUVALLE**Pagode, Cavaco et Guitare Brésilienne :** Mathieu CAYLA**Samba :** Alex BAHIA, Monica BRASIL

*Les intervenants ci-dessus désignés sont susceptibles d'être modifiés en cours d'année, occasionnellement ou définitivement, ceux-ci pouvant en effet être retenus par leurs engagements artistiques. Ces changements seront portés à la connaissance des participants aux cours et répétitions par voie d'affichage dans les locaux.*

Règlement intérieur 2010 / 2011

- Les ateliers (cours/répétitions) proposés par Sambacademia sont des cours et répétitions collectifs.
- Seules les personnes s'étant acquittées de leurs droits d'inscription ont le droit de participer aux ateliers.
- Les cours et répétitions débiteront le 4 octobre 2010.
- Satisfait ou remboursé : tous droits d'inscription seront remboursés en cas de désistement avant le 1er novembre 2010. Passé cette date, il n'y aura plus de remboursement possible.
- Le matériel de musique sera fourni par Sambacademia uniquement pour les ateliers musicaux, répétitions (à l'exception des guitares et cavacos) et ne pourra en aucun cas sortir du local prévu à cet effet, sauf en cas d'animation ou de prestation organisée par Sambacademia ou autorisation expresse de ses représentants.
- Dans le cadre de notre formation, les groupes seront amenés à se représenter bénévolement au cours de l'année lors de spectacles Sambacademia. Vous pourrez librement choisir d'y participer ou non.
- Le respect de l'autre et de tous les personnels, la politesse, le respect de l'environnement et du matériel, sont autant d'obligations essentielles au bon déroulement des activités. Il est, à cet égard, demandé aux participants des activités proposées par Sambacademia de ne pas arriver en retard aux cours et répétitions et ce afin de ne pas perturber les autres participants qui auront pris soin d'être présent à l'heure indiquée.
- Toute introduction, tout port d'armes ou d'objets/produits dangereux et/ou illicites, quelle qu'en soit la nature, est strictement prohibé. De même, l'introduction et la consommation dans les locaux mis à disposition par Sambacademia de produits stupéfiants sont expressément interdites.
- Il est possible que vous soyez filmé, photographié ou enregistré dans le cadre de votre activité. Sambacademia pourra utiliser l'image des participants durant l'année à des fins pédagogiques et/ou pour la promotion de sa marque. Toute autre utilisation fera l'objet d'une autorisation spécifique de votre part.
- Le présent règlement intérieur est susceptible de connaître certaines modifications/évolution en cours d'année, et seront portées à la connaissance des participants par voie d'affichage dans les locaux.

Planning 2010 / 2011

ACTIVITE	LIEU	HORAIRE	DUREE par cours	NOMBRE DE PARTICIPANTS min max		NOMBRE DE SEANCES par an	TARIF	cochez les activités choisies	à régler TTC (TVA 19,6%)
<b>INSCRIPTION</b>	<i>obligatoire</i>						90 €	<input checked="" type="checkbox"/>	90 €
<i>Répétition ouverte à tous les inscrits</i>	Local du 36	dim 18h-20h	3h	10	40	12	gratuit	<input checked="" type="checkbox"/>	gratuit
<i>Batucada débutant</i>		mer 19h-20h30	1h30	10	20	30	240 €		
<i>Batucada avancé</i>		mer 20h30-22h	1h30	10	20	30	240 €		
<i>Percussions débutant</i>		jeu 19h-20h30	1h30	10	15	30	330 €		
<i>Percussions avancé</i>		mar 19h-20h30	1h30	10	15	30	330 €		
<i>Cavaco / Guitare débutant</i>		jeu 20h30-22h30	2h	4	7	30	420 €		
<i>Cavaco / Guitare avancé</i>		mar 20h30-22h30	2h	4	7	30	420 €		
<i>Danse Samba</i>		Dojo Tonic	mar 20h-21h30	1h30	12	20	30	300 €	
<b>TOTAL A REGLER</b>	<i>paiement en 3 fois possible: envoyez 3 chèques d'un montant du tiers du total. Après le mois d'essai (octobre 2010), pas de remboursement possible. les chèques seront encaissés: le 01/11/2010, le 01/02/2011 et le 01/05/2011</i>								

Je déclare être en condition physique me permettant de suivre les cours et répétitions auxquels je m'inscris. Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur et avoir réglé mes droits d'inscription d'un montant total de: \_\_\_\_\_ € TTC

signature avec mention "lu et approuvé" manuscrite:

**pour les mineurs:**

Je, soussigné(e) Mr/Mme \_\_\_\_\_  
représentant(e) légal de l'enfant \_\_\_\_\_,  
autorise celui-ci à participer aux activités ci-dessus  
mentionnées

signature: